



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité  
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE  
**VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE**

**DECISION MUNICIPALE**

**OBJET** : Droit de préemption urbain au 20 décembre 2022

Le Maire de Chennevières-sur-Marne,

**VU** le code de l'urbanisme et notamment les articles L.211-1 et suivants, L.213-1 et suivants et R.213-4 et suivants,

**VU** la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.1/007-1 du 1<sup>er</sup> février 2017 approuvant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chennevières-sur-Marne,

**CONSIDERANT** que depuis le 29 janvier 2017 l'établissement public territorial est compétent en matière de droit de préemption urbain,

**VU** la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.3/038-3 du 29 mars 2017 instaurant le droit de préemption urbain sur la commune de Chennevières-sur-Marne,

**VU** la délibération du Conseil du Territoire n° CT2017.4/056-4 du 21/06/2017 par laquelle l'établissement public territorial a délégué à la commune de Chennevières-sur-Marne l'exercice du droit de préemption urbain institué sur les zones "Entrée de ville Nord", "Maillarde", "Centre-Ville", "Bords de Marne", et "Coteaux" telles qu'identifiées sur le plan annexé au Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Chennevières-sur-Marne,

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2021.2/025-3 du 31 mars 2021 relative aux attributions du Président en matière de droit de préemption urbain ;

**VU** la délibération du Conseil municipal de Chennevières-sur-Marne n° 2020/007 du 05 juillet 2020 par lequel le Conseil municipal délègue au Maire l'exercice du droit de préemption urbain institué sur les zones "Entrée de Ville Nord", "Maillarde", "Centre-ville", "Bords de marne", et "Coteaux",

**VU** les déclarations d'intention d'aliéner reçues par la commune de Chennevières-sur-Marne entre le 13 décembre 2022 et le 16 décembre 2022,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Il est renoncé à l'exercice du droit de préemption urbain sur les biens figurant dans le tableau ci-annexé.

**ARTICLE 2** : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne,
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques,
- Les représentants des vendeurs des biens figurant dans le tableau ci-annexé.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Fait à Chennevières-sur-Marne,  
le 20 décembre 2022.

**Jean-Pierre BARNAUD**



Maire

## LISTE DES DOSSIERS

Commune : CHENNEVIERES SUR MARNE

Evènement pour tous les instructeurs .Conditions de sélection des dossiers :

Catégorie de dossier : D.I.A.

Type de dossier sélectionné(s) :

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Etape des dossiers :

Décision prise  
 Status des dossiers :  
 Décision  
 Dossier Irrecevable  
 Réponse  
 Sans suite

Dossier : Demandé le :	Demandeur	Terrain :		Lot(s) N°	Opération Complément Type de cession	Montant total	Prix au m <sup>2</sup>	Droit de mutation (1.2% prix vente)	Avis	Acquéreur	Propriétaire	Usage Occupation Type de bien
		Adresse :	Réf. Cad.						Décision			
IA9401922N0205 16/12/2022  <i>Décision</i>	ROLLET Antoine 35 rue de Bassano 75008 Paris	84 rue Aristide Briand  Surf terrain : 2500 m <sup>2</sup> Surf du bien : 0 m <sup>2</sup>	AK 0297,0298		Maison	2284500€	Terrain : 913 €/m <sup>2</sup>  Bati :	27414 €	Le 20/12/2022 Refus d'acquérir  Le 20/12/2022 Refus d'acquérir	SOGE PROM REALISATIONS 34-40 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	E.P.A. Marne 8 avenue André Marie Ampère Champs sur Marne	AUTRE  SANS OCCUPANT
IA9401922N0206 16/12/2022  <i>Décision</i>	GASTAUD Anne 3 place des Victoires 75001 PARIS	2-6 route Libération/55-67 avenue de Coeuilly Surf terrain : 8084 m <sup>2</sup> Surf du bien : 0 m <sup>2</sup>	AI 0234,0235  0238,0296		Immeuble commercial et logements	8628000	Terrain : 1067 €/m <sup>2</sup>  Bati :	103536 €	Le 20/12/2022 Refus d'acquérir  Le 20/12/2022 Refus d'acquérir	FONCIERE DE TRANSACTION IMMOBILIERE 19-21 quai d'Austerlitz 75013 PARIS	SCI FORT NATION 42 rue de Picpus PARIS	AUTRE  AUTRE